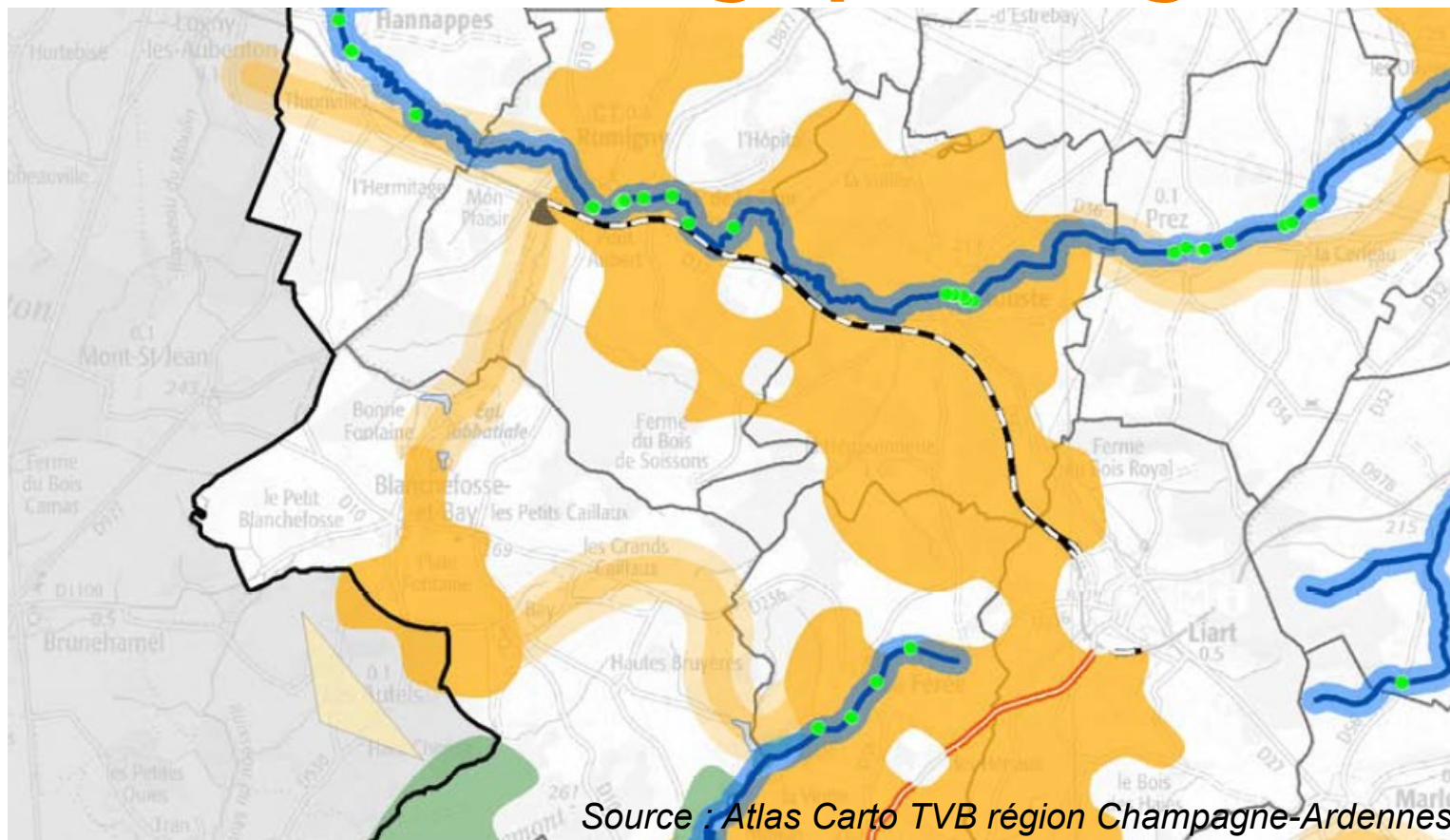


# Continuités écologiques régionales



Source : Atlas Carto TVB région Champagne-Ardenne

# Les Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE)

- Des documents cadre élaborés dans chaque région (sauf Corse)
- identifient la trame verte et bleue (TVB) régionale
- définissent les objectifs de préservation et de remise en bon état des éléments de la TVB
- prévoient les mesures et actions permettant d'atteindre ces objectifs.
- seront remplacés par les SRADDET au plus tard fin juillet 2019
- Les SRADDET pilotés par les Conseils régionaux, reprennent en annexe l'ensemble des éléments du SRCE

# Un géostandard COVADIS SRCE existant

- 1ère version du géostandard COVADIS SRCE : 19/03/2014
  - Il décrit les données géographiques localisant
    - les éléments composant la TVB régionale identifiés dans l'atlas cartographique
    - les objectifs de préservation ou de remise en bon état associés à ces éléments.
  - données centralisées à l'échelle nationale (carto nationale TVB)
  - diffusées sur l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), les plateformes régionales CARMEN, et sur GeoIDE
- Le géostandard doit être révisé, notamment pour l'adapter au nouveau contexte réglementaire des SRADDET.

# Contexte réglementaire

- Directive INSPIRE
- Lois Grenelle (2009, 2010)
- Décret relatif à la trame verte et bleue (2012)
- Décret portant adoption des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques (2014)
- Loi portant la Nouvelle organisation territoriale de la République (2015)
  - Confie aux régions la responsabilité d'élaborer un SRADDET, d'ici été 2019
- Ordonnance n° 2016-1028 du 27 juillet 2016
  - Précise la portée du SRADDET, encadre son contenu et la procédure d'élaboration
- Décret relatif au SRADDET
  - Les annexes du SRADDET comporteront les principaux éléments constitutifs du SRCE : diagnostic, définition des enjeux, plan d'action stratégique, atlas cartographique

# Proposition d'organisation et fonctionnement du GT CNIG CER

- Pilotage DGALN s'appuyant sur :
  - DGALN/DEB/ET/ET1 : Bureau de la politique de la biodiversité
  - Animation et secrétariat technique CEREMA
- Concertation étroite avec le « Centre de ressources TVB »
- Large concertation entre utilisateurs, producteurs, représentants de l'État, collectivités territoriales, fournisseurs de services, etc.
- Démarrage janvier 2018

# Centre de ressources TVB

- Composé des trois pôles :
  - « Ressources »
  - « Echanges »
  - « Appui scientifique et technique »
- Acteurs :
  - MTES : pilote du centre de ressources TVB et du GT CNIG CER
  - AFB : pilote des pôles « Ressources », « Echanges » et contribue activement au pôle « Appui scientifique et technique » du Centre de ressources TVB
  - CEREMA : secrétariat technique du GT CNIG CER
  - Conseil national de protection de la nature
  - IRSTEA : contributeur du pôle « Appui scientifique et technique » du Centre de ressources TVB
  - MNHN : opérateur unique de l'INPN et contributeur du pôle « Appui scientifique et technique » du Centre de ressources TVB
  - Représentants des DREAL et Conseils régionaux
  - etc.



# Plan de travail prévisionnel

- AXE N° 1 : Révision du géostandard
  - L'actuel Géostandard COVADIS SRCE v1.0 sera actualisé en prenant en compte :
    - quelques améliorations techniques par rapport à la 1ère version ;
    - l'adaptation au SRADDET et à la fusion des régions ;
    - l'actualisation du MCD et du catalogue d'objets, notamment pour se conformer plus étroitement aux spécifications européennes Inspire ;
    - l'amélioration des spécifications de qualité des données attendues.
- AXE N° 2 : Métadonnées
  - Rédaction des « Consignes de saisie de métadonnées des réseaux écologiques », en cohérence avec les spécifications techniques INSPIRE sur les métadonnées, et en coordination avec le groupe technique « Métadonnées » de la Commission « Règles de mise en œuvre » (RMO).



**Cerema**

Centre d'études et d'expertise sur les risques,  
l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction territoriale Ouest

# Merci de votre attention

Arnauld GALLAIS

+33 (0)2 40 12 84 76

[arnauld.gallais@cerema.fr](mailto:arnauld.gallais@cerema.fr)